

Edito

Chers(ères) propriétaires,

Votre petit coin de paradis s'est paré de magnifiques couleurs pourpres, le vent souffle et les premières gelées ont fait leur apparition, pas de doute l'automne est bien là ! Loin des sanglots longs des violons de Verlaine, cette belle saison est l'occasion de préparer son Refuge LPO pour l'hiver, période cruciale pour l'accueil de la faune sauvage au jardin.

Dans ce numéro, vous découvrirez notamment comment le hérisson peut contribuer à l'équilibre écologique de votre Refuge, et pourquoi il est important de le protéger (et surtout comment le protéger !).

Vous êtes toujours plus nombreux à rejoindre le 1^{er} réseau de jardins écologiques de France et à renouveler tous les ans votre abonnement à ce bulletin. Merci de votre soutien et continuez à convaincre vos voisins, amis, à devenir eux aussi Refuge LPO car plus nous serons nombreux à protéger la Nature au pied de notre porte et plus notre action sera efficace !

Stéphanie BERENS
Responsable Interface réseau

Sommaire

Zoom sur un Refuge 1-3

Actualités 5

Côté jardin 10 - 11

Le réseau des coordinateurs Refuges LPO 12

Dossier : 6 - 9

Le hérisson d'Europe

L'Auriol

Un petit coin de montagne... entre soleil et Durance dans le nord du département des Hautes Alpes.

Sur les 2 200 m² de ce grand jardin, c'est la vie que nous privilégions et elle ne manque pas ! Des plus petites créatures aux plus charismatiques, des habitants de l'humus à l'aigle royal qui survole presque chaque jour notre petit bout de montagne, tout un monde d'écailles, de poils et de plumes s'active... Courants, chantants, volants, rampants, acteurs en trois dimensions reliant la terre à l'air, l'air à l'eau, l'eau à la terre...

(Lire la suite page 2)



découvrez
la mésange charbonnière
(page 11)

Refuges LPO
INFO

Une fois par mois, découvrez sur
Mon espace Refuges LPO,
le refuge d'un autre membre du réseau.

Refuge LPO Dans les Hautes-Alpes

Primevères de jardin © N. Macaire

Prunus mahaleb, pins sylvestres, érables, merisiers, acacias, frênes, trônes, trembles, sureaux noirs, lavande aspic, hysope et serpolet endémiques de ces terrains de montagne se mêlent aux cytises, lilas, rosiers anciens, bouleaux, pommiers, cognassier, figuier, wégélias, abricotier, mûrier noir, cassissiers, groseilliers, framboisiers, pêcher, vignes,



Côté Jardin © C. Giraud

spirées, cornouillers, sapin bleu... que nous avons planté depuis 11 ans. Ce jardin vertical abrite nombre d'oiseaux et l'hiver venu les pouponnières de l'été



Mélie © C. Giraud

se dévoilent, petits nids douillets abandonnés aux vents et à la neige.

Le potager occupe un large espace, lieu de métamorphoses, il perd sa couverture de neige pour laisser place en quelques semaines à la luxuriance de l'été. Ici, point de labours, n'en déplaise à la sautillante bergeronnette, mais des apports de fumier, composts, paillage produits sur place. Les poules installées non loin de là nous aident bien ! Elles accueillent aussi dans leur parcours ensoleillé moineaux domestiques, serin cini, tourterelles turques, piesbavardes,

bruants jaunes, pinsons et verdiers... mais aussi le redoutable autour des palombes capable de prendre tous les risques pour mettre du poulet à son menu ! Le soir venu, le lampyre ou vert luisant balise les bordures de pierre directement récupérées dans les "clapiers" environnants (tas de cailloux issus du dépierrage des anciennes parcelles agricoles) tandis que les pipistrelles tournoient près du chalet. Un vrai bonheur !

Catherine GIRAUD
Propriétaire du Refuge LPO "L'Auriol"



Pelouse et bosquets © C. Giraud

Refuge LPO

dans les Pyrénées-Atlantiques



Demi deuil *Melanargia galathea* sur scabieuse © N. Macaire



Bassin Nénuphar © B. Viguié

Le Refuge LPO est situé au cœur du piémont pyrénéen, en zone rurale, véritable mosaïque de pâturages, de landes boisées, de fougères et de forêts où la faune est encore très diversifiée. On y observe de nombreux rapaces : vautour fauve, épervier d'Europe, buse variable, milan noir et milan royal, chouette hu-



Pottoks chevaux © B. Viguié



Landes © B. Viguié

lotte, effraie des clochers. On peut aussi voir des chevaux pottoks vivant en liberté quasiment toute l'année. Le gibier n'est pas rare : lapin de garenne, lièvre, faisan de Colchide, bécasse des bois... Ce Refuge de 1 300 m², se compose de pelouse rustique, de haies d'aubépine, romarin, pyracantha et laurier sauce. On y trouve aussi un bassin d'ornement à poissons et une petite mare naturelle. Pour compléter le tout, un potager bio avec compost et abris à insectes ! Certains animaux ont trouvé refuge à l'année dans la douceur du Pays basque :

diverses mésanges, chardonneret élégant, merle noir, moineau domestique, sittelle torchepot, grimpereaux des jardins, tourterelle, rougegorge familier, hérisson d'Europe, chauves-souris et musaraignes. Les points d'eau attirent le crapaud commun, l'alyte accoucheur, rainettes et tritons ainsi que la couleuvre à collier. Bref, voici le gîte et le couvert en hiver pour tous ces petits compagnons qui mettent un peu de gaieté en ces temps si moroses !

Bernard VIGUIER

Propriétaire de Refuge LPO (64)



Mésanges charbonnières et bleues © B. Viguié

Les mésanges sur WIKI Refuges, lesquelles habitent le jardin ?

Les mésanges sont arboricoles, insectivores et granivores. Elles sont sociables et viennent volontiers dans les mangeoires et nichoirs du jardin. Elles appartiennent pour la plupart à la famille des Paridés. Anciennement, la majorité des espèces appartenait au genre *Parus*. La systématique reconnaît aujourd'hui quatre genres : *Cyanistes*, *Lophophanes*, *Periparus* et *Poecile*. La mésange à longue queue fait, quant à elle, partie de la famille des Aegithalidés.

Mettez une coche en face de l'espèce que vous avez reconnue !



Mésange charbonnière
Parus major

14 cm. La plus grande de toutes. Bande pectorale noire (plus large chez le mâle). Ventre jaune vif.

Voir page 11 pour en savoir +.



Mésange bleue
Cyanistes caeruleus

11,5 cm. Absence de cravate noire. Ventre jaune. Tête et ailes bleues. Très acrobate : vient sur tous les types de mangeoires.



Mésange noire
Periparus ater

11 cm. Mâle et femelle identiques. Tête et gorge noires. Nuque et joues blanches. Comme une petite charbonnière mais sans jaune. Vient sur tous les types de mangeoires.



Mésange huppée
Lophophanes cristatus

11,5 cm. Mâle et femelle identiques. Huppe rayée de noir. Gorge noire. Dessus marron foncé. Dessous beige. Moins fréquente aux mangeoires que ses cousines.



Mésange nonnette
Poecile palustris

11,5 cm. Mâle et femelle identiques. Dessus de la tête noir. Joues grisâtres. Dos et ailes marron. Dessous beige. Peu fréquente aux mangeoires, vient quand les autres oiseaux sont partis.



Mésange à longue queue
Aegithalos caudatus

13 cm. Mâle et femelle identiques. Corps rondelet. Ailes noires, blanches et roses. Bec court. Vient aux mangeoires.



Retrouvez en ligne toutes les mésanges de France dans le WIKI Refuges consacré aux oiseaux.



362 autres fiches oiseaux peuvent être consultées ou complétées en ligne : à vos souris !



Cliquez vite sur www.monespace.lpo.fr puis sur « Mon espace refuge ».

Actualités

Dans votre agenda

• Les Refuges se développent à la Roche-sur-Yon !

Cette commune de Vendée compte 24 Refuges LPO, dont certains assez atypiques, et répond ainsi aux exigences de la trame verte :

- 18 Refuges appartiennent à des particuliers ;
- 2 Refuges entreprises ;
- 1 Refuge dans l'école de Montjoie, mis en place avec le soutien de la ville, permet de réaliser des animations avec les enfants et l'équipe de bénévoles et d'animateurs de la LPO Vendée ;
- 1 Refuge dans le jardin pédagogique d'une association - le Relais Pleine Nature Environnement (Fol 85) ;
- 1 Refuge dans un hôpital (CHD Mazurelle): 45 ha d'espaces verts dédiés à la biodiversité ;
- 1 Refuge collectivité dans le cimetière paysager de la Ville de La Roche-sur-Yon : 28 ha Et si la continuité des corridors écologiques passait aussi par-là ? ... chacun peut donc apporter sa contribution !

Amandine Brugneaux



• 100^{ème} refuge dans le Tarn, ça se fête !

L'Inéopôle formation de Brens dans le Tarn est un établissement privé associatif engagé depuis plusieurs années dans des actions de développement durable avec la mise en place d'un Agenda 21. L'idée de mettre le parc de 5 hectares du site en Refuge LPO s'est imposée. Celui-ci offre un potentiel intéressant pour l'accueil d'une faune diversifiée grâce à quelques aménagements préconisés comme la mise en valeur d'un bâtiment réalisé en éco-construction par une jachère fleurie, la plantation d'une haie bocagère, la création d'îlots non fauchés... Mais l'intérêt de la mise en refuge de cet établissement réside dans l'implication effective des élèves et du personnel. Ainsi, sous l'égide de Mr Manadé, directeur adjoint, une classe de 1^{ère} STAV conduite par Mme Nicolas, professeur de biologie, va au cours de cette année scolaire construire un projet d'aménagement d'un sentier pédagogique à l'adresse du public

(scolaires, colonies de vacances, habitants de la commune). De quoi intéresser les élèves qui pourront ainsi mettre en pratique et en relation les cours qui leur sont prodigués. Une démarche exemplaire tout à fait dans la ligne des valeurs développées par la démarche des Refuges que la LPO Tarn souhaite honorer à l'occasion du seuil des 100 refuges dans le Tarn.

Evelyne Haber

• Jardiniers, préservez vos baies !

Le BTO (British Trust for Ornithology) demande aux jardiniers amateurs anglais de participer à une nouvelle enquête ayant pour objectif de savoir comment les oiseaux utilisent les baies et autres fruits pour se nourrir en automne et hiver. L'enquête qui a débuté le dimanche 30 septembre, se poursuit jusqu'au 30 mars 2013. Les participants obtiennent un "pack enquête" contenant des infos sur la façon d'attirer les oiseaux au jardin. www.bto.org



Et aussi...

• Semaine sans pesticides 2013

En tant que propriétaire de Refuge LPO, vous pouvez participer à cette semaine qui aura lieu du 20 au 30 mars 2013. Ouvrez votre terrain et/ou proposez des projections de photos, des animations ou des expositions afin de montrer qu'il est possible de se passer des pesticides au jardin. www.semaine-sans-pesticides.fr

• Chauve-souris vagabonde

Le murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* a été trouvé pour la première fois dans le sud de l'Angleterre (Sussex). Les scientifiques pensent que cette chauve-souris des lieux boisés et parcs d'Europe continentale pourrait agrandir son aire de répartition. Source : BBC news septembre 2012.

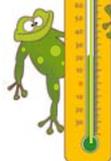


Murin à oreille échanquée © BBC

Le Baromètre des Refuges

Au 1^{er} décembre 2012 :

- 13 459 refuges particuliers
- 21 300 ha de terrain préservé
- 641 établissements
- 173 collectivités & entreprises
- 117 Refuges balcon.



• Festival de l'oiseau et de la nature

Venez découvrir ce festival d'envergure internationale en baie de Somme (Picardie) du 20 au 28 avril 2013. www.festival-oiseau-nature.com



Info juridique



Frelon asiatique classé nuisible

Les ministres de l'Agriculture et de l'Écologie ont annoncé le classement prochain du frelon asiatique *Vespa velutina* en espèce invasive et nuisible, après consultation publique du 11/10 au 26/10/2012 et avis du CNPN. Apparu en France en 2005, le frelon asiatique est présent aujourd'hui dans plus de la moitié des départements français et cause des dommages importants aux populations d'abeilles. Les apiculteurs réclamaient ce classement "nuisible" depuis plusieurs années car l'hyménoptère est nuisible à l'apiculture et représente un danger sanitaire de catégorie 1. La destruction systématique de cette espèce invasive sera prochainement applicable par arrêté préfectoral.

Source : Actu-Environnement - 10 octobre 2012

• Piège à phéromone Solabiol : prudence !

Amis jardiniers, attention si vous utilisez un piège à phéromones de la marque Solabiol. Assurez-vous qu'il utilise le procédé "dry touch" ne collant pas aux doigts et aux plumes des oiseaux. Seuls les insectes et les fourmis sont englués... L'ancienne version, théoriquement retirée de la vente, contenait une glu susceptible de coller le plumage des oiseaux et de les piéger ! Le cas d'une mésange piégée nous a ainsi été rapporté... Rappelons que le piégeage à la glu est interdit par la loi.





Hérisson d'Europe © L. Karlsson

Le hérisson d'Europe

Ce petit mammifère est l'hôte par excellence des jardins. Considéré commun, il subit pourtant des pertes importantes : ainsi, 700 000 hérissons finissent écrasés chaque année sur les routes d'Europe... Les pesticides sont aussi très nocifs pour lui. Voici la vie de cet allié familier et discret qui mérite notre protection.



Hérisson d'Europe © G. Benz

Tout le monde a pratiquement déjà observé ce mammifère dont le dos est parsemé de piquants ! Dès qu'il se sent menacé, le hérisson se roule en boule, parfois pendant des heures... Cela est rendu possible par son importante musculature qui rabat simultanément la partie dorsale vers l'avant. Malgré cette défense très efficace, différents prédateurs naturels s'attaquent à lui : le blaireau européen, le grand-duc d'Europe, la chouette hulotte, le renard roux, le sanglier, la martre, la fouine, la buse variable, le chien et... le chat. Le malheureux animal est aussi une victime du trafic routier et de nombreux dangers aux jardins : piscine aux bords lisses, tuyauterie non bouchée, feux de feuilles, granulés anti-limaces ou anti-fourmis, dérangement hivernaux, tondeuses, fourches... Voici donc autant de raisons pour protéger chez soi ce sympathique animal !

Noms d'un hérisson !

Le hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* appartient à la famille des Erinacéidés. On l'appelle aussi hérisson commun, hérisson européen, hérisson d'Europe occidentale, hérisson d'Europe de l'Ouest, hérisson ordinaire. Son nom anglais est hedgehog. Il existe bien d'autres espèces de hérisson dans le monde, comme le hérisson oriental *Erinaceus concolor* en Asie ou encore le hérisson d'Algérie *Atelerix algirus* en Afrique du Nord, puis diverses espèces dans l'écozone afrotropicale (Ethiopie, Somalie, Afrique du sud...).



Deux hérissons d'Europe © F. Diemer

Le saviez-vous ? 5 000 est le nombre moyen de piquants porté par un hérisson. C'est l'Anglais Pat Morris qui a compté un par un le nombre de piques de plusieurs hérissons morts pour arriver à ce chiffre.

Le hérisson au fil des saisons

Le hérisson connaît deux grandes phases dans l'année : l'hibernation et la période d'activité durant laquelle il se reproduit.

1- L'hibernation (mi-octobre à mi-avril)

Quand la température automnale descend en dessous de 11°C, le hérisson tombe en léthargie. Cette stratégie de survie face à la mauvaise saison n'est possible que si l'animal a constitué des réserves de graisse suffisantes en automne. Sa température corporelle, normalement de 35,4 °C descend à 4°C. Elle ne doit jamais être inférieure à 1°C. Le sommeil hivernal est naturellement entrecoupé de phases de réveil de 15 à 22 minutes. Au total, le hérisson passe 80 % de son temps d'hibernation en état de torpeur. L'hibernation se déroule dans un nid de feuilles placé dans les haies ou les boisements (amas de branches mortes, ronciers...).

Classification

Règne :	Animalia
Embranchement :	Chordata
Sous-embranchement :	Vertebrata
Classe :	Mammalia
Sous-classe :	Theria
Infra-classe :	Eutheria
Ordre :	Erinaceomorpha
Famille :	Erinacéidés
Sous-famille :	Erinacéinés
Genre :	Erinaceus
Espèce :	Europaeus

Hérisson d'Europe © F. Diemert

Biométrie

- Longueur tête + corps : 225-275 mm (150 mm au sevrage)
- Longueur queue : 15-30 mm
- Poids : 0,4-1,2 kg (max : 2 kg)
- Poids à la naissance : 22-25 grammes
- Poids au sevrage : 120 grammes
- Poids inférieur d'environ 30 % à la fin de l'hibernation.



Hérisson d'Europe © F. Diemert

spécial. Celui-ci est souvent situé sous des débris de végétaux. Il est constitué de feuilles, mousses, herbes auquel la femelle peut incorporer du carton ou du plastique dans les zones urbaines. Les jeunes hérissons sont aveugles à la naissance et leurs piquants sont blancs et mous. Ils se mettent déjà en boule à 11 jours et peuvent quitter le nid à 22 jours. Seule la femelle s'en occupe. Les jeunes sont sevrés à 4-6 semaines.

Le saviez-vous ? 500 est le nombre de puces dénombrées sur le dos d'un seul hérisson ! En effet, Le hérisson souffre de parasites comme les puces *Archaeopsylla erinacei*, les tiques mais aussi différents types de vers (intestinaux et pulmonaires) extrêmement dangereux pour sa survie.

2- Période d'activité (mi-avril à mi-octobre)

Le hérisson est un animal nocturne qui passe la majorité de son temps en quête de nourriture. Il s'aide pour cela de son odorat et de son excellente ouïe. Sa vue est faible. C'est durant la période d'activité qu'a lieu la reproduction. La saison du rut s'étend jusqu'au mois de septembre. Après une période de gestation de 5 à 6 semaines, surtout de mai à juillet puis septembre, les femelles mettent bas 4 à 6 jeunes en moyenne dans un nid douillet

Nourriture et chasse

Le hérisson chasse la nuit et parcourt environ 2 ou 3 kilomètres à la vitesse moyenne de 3 mètres par minute. Son territoire est d'environ 3 ha. Dès le crépuscule, il cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et

de baies. Il est à ce titre un auxiliaire de tout premier plan pour les jardiniers. Il prélève parfois des serpents, lézards, rongeurs, batraciens, oiseaux nichant à terre.

Le hérisson fait beaucoup de bruit en mangeant et en chassant : il mastique bruyamment, grogne, s'énerve, envoie de la terre à plusieurs mètres lorsqu'il gratte le sol, fouille parmi les feuilles, renifle bruyamment. Sa vue est très basse, il se sert surtout de son odorat et de son ouïe fine pour chasser. Il est par exemple capable d'entendre un ver de terre se glissant sous les feuilles mortes.

Autolubrification : un comportement mal connu

Voici un comportement étonnant du hérisson. Décrit pour la première fois en 1912 par le naturaliste allemand Heck, l'animal sécrète une grande quantité de salive qu'il étale avec sa langue sur ses piquants. L'autolubrification est déclenchée par une odeur particulière perçue par l'animal : chien, tortue, crapaud... Le hérisson utiliserait la salive pour composer sa propre odeur : il s'agirait d'un comportement social.

Bien des dangers à éviter !

La vie du hérisson est parsemée de dangers. Voici des conseils qui réduiront les nuisances et permettront de sauvegarder bien des hérissons...

- N'utilisez pas de pesticides qui empoisonnent la nourriture du hérisson (anti-limaces, anti-fourmis, répulsifs...).

- Utilisez les outils de jardin avec prudence : fourche, pelle, taille-haie, taille bordure, tondeuse.

- Sécurisez vos points d'eau : bassin, mare, fosse, citerne peuvent constituer des pièges mortels : un simple grillage plongeant dans l'eau aidera le hérisson à remonter.

- Ne brûlez pas les tas de feuilles sèches en hiver et au printemps.

- Attention aux objets délaissés : boîte de conserve, vieux bocaux, sac en plastique, pot de yaourt pouvant constituer des pièges mortels.

- Ne pas perturber un hérisson pendant son sommeil hivernal : le réveiller implique que l'animal puise dans ses ré-

serve de graisse et le met en danger de mort.

- Trafic routier : levez le pied en roulant la nuit !

Petits biotopes favorables au hérisson

- Haies champêtres : elles fournissent abri et matières premières pour confectionner le nid.

- Végétation diversifiée : gazon, pissenlits, mousse, fleurs, plantes diverses, buissons, haies, arbustes, arbres... qui fournissent la nourriture.

- Potager : il en est un auxiliaire indispensable pour éliminer les parasites et ne prélève que quelques fraises... !

- Tas de bois contre un mur, avec un espace dessous pour placer un nid.

- Tas de compost : source de chaleur et de nourriture abondante pour les jeunes.

- Objets couverts d'une bâche : caisse, gros pot de fleur...

- Cabane de jardin : il se glisse dessous et trouve un abri étanche idéal pour mettre les petits au monde.

- Rocailles avec espaces creux, pour farfouiller, chasser et se cacher.

- Vieille souche d'arbre creux riche en insectes.

- Dessous d'escalier et autres endroits abrités de la pluie et du vent.



Hérisson d'Europe © F. Diemert

Le hérisson : un animal protégé par la loi !

Le hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* bénéficie d'un statut de protection total par l'arrêté du 23 avril 2007 (antérieurement 17 avril 1981). Il est donc interdit, en tout temps et sur tout le territoire français, de détruire, capturer ou enlever, de naturaliser, qu'il soit vivant ou mort, de transporter, d'utiliser, de commercialiser cette espèce. Il est également protégé dans toute la communauté européenne.

J'ai recueilli un hérisson, que faire ?

Le hérisson d'Europe étant un mammifère sauvage protégé, il est théoriquement interdit de la capturer. En temps normal, il faut donc le laisser tranquille ! Si vous trouvez un hérisson dans votre jardin, jeune ou adulte, blessé ou

en danger, soyez très vigilants. Ne négligez pas les risques de blessures (piquants, morsures, griffures) et de maladies (rage...). Portez obligatoirement des gants !

- Si l'animal est blessé : le hérisson est un mammifère protégé par la loi : seul un vétérinaire habilité pourra prescrire des soins, faites lui appel sans tarder !

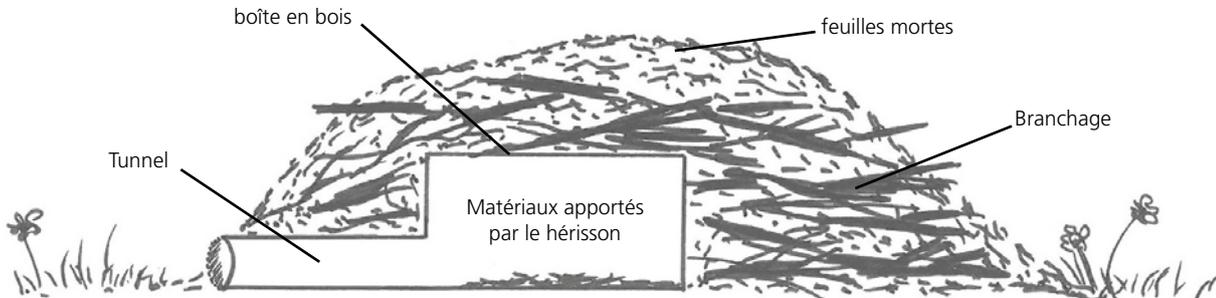
- Disposez l'animal dans un grand carton tapissé de papier journal : mettre le carton à l'abri et au calme dans un endroit chaud, avec un récipient d'eau à proximité et quelques croquettes pour chat ou chiot.

- Pour nourrir l'animal : attention ! ne donnez jamais de pain ou de lait de

vache au hérisson qui leur donne des diarrhées mortelles. Abreuvez-les avec de l'eau et donnez-leur de la nourriture pour chat ou chiot.

Construire un abri à hérissons

Le hérisson n'est pas très exigeant. Une simple caisse retournée, recouverte de feuilles, avec une entrée suffit à l'accueillir. Vous pouvez également lui fournir un gîte plus élaboré, comme un tas de bois spécialement aménagé ou une caisse conçue pour lui et que vous recouvrirez de feuilles. Ce gîte devra être installé dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur), l'entrée orientée si possible au sud-est. Ne mettez rien à l'intérieur du gîte. Laissez-le apporter lui-même les matériaux pour la construction de son nid.



Gîte à hérisson © N. Macaire

L'entrée doit mesurer environ 10 cm de côté, donc être assez petite pour empêcher les chiens et les renards de pénétrer dans le nid.

Pour plus d'informations :

Certains centres de sauvegarde sont habilités pour accueillir les mammifères. Vous pouvez contacter le centre le plus proche de chez vous, l'ONCFS ou l'UFCS.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – ONCFS
85 bis avenue de Wagram – BP 236 – 75822 Paris Cedex 17 – Direction des études et de la recherche.
Tél. : 01 30 46 60 65
<http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/services.php>

Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage – UFCS
6 rue des Gombards
89100 Fontaine la Gaillarde
Tél. : 03 86 97 86 62
ufcs120@aol.com
www.uncs.org



GUIDES – LIVRES

Voici une liste d'ouvrages incontournables pour en savoir davantage sur le hérisson

- **Le hérisson d'Europe** - Jourde P. - Editions Delachaux & Niestlé, Lausanne - Paris
 - **Guide des traces d'animaux, tous les indices de la vie animale** - Bang D. & Dahlström P. (1996) - Editions Delachaux & Niestlé, Lausanne- Paris
 - **L'encyclopédie des traces d'animaux** - Chazel P., Da Ros M. - Editions Delachaux & Niestlé, Lausanne - Paris
 - **Guide complet des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient**. Moutou F., Zima J., Haffner P., Aulagrier S. et Mitchell-Jones T. (2008) - Editions Delachaux & Niestlé- Paris.
 - **Guide complet des Mammifères de France et d'Europe, plus de 200 espèces terrestres et aquatiques** - Macdonald D., Barrett P. (1995) - Editions Delachaux & Niestlé, Lausanne - Paris
 - **Mammifères sauvages d'Europe** – Hainard R. – Editions Delachaux & Niestlé.
- Périodiques consacrés au hérisson
- La Hulotte N° 40
 - Les 4 saisons du jardinage N°53 et N° 91
 - La Salamandre N° 180

Et bien sûr retrouvez le hérisson sur WIKI Refuges, rubrique « mammifères » www.monespace.lpo.fr



LA ROUILLE DES LÉGUMINEUSES

La rouille est une maladie cryptogamique des légumineuses, causée par un champignon. Le ramassage et le brûlage des feuilles ou l'utilisation de la bouillie bordelaise sont les meilleures solutions pour stopper la propagation de cette maladie.

Symptômes

La rouille est assez facile à reconnaître : au printemps, les feuilles présentent des auréoles rougeâtres ou jaunâtres sur le dessus, puis en été, des petites pustules poudreuses d'abord beige devenant brune en automne sur le dessous de la feuille. En cas de forte attaque, les feuilles jaunissent, sèchent, puis tombent.

La rouille s'attaque surtout aux feuilles des légumineuses : haricots, pois, poireaux, ail, asperges, oignons. Elle se propage aussi sur les géraniums, les rosiers et roses trémières, la menthe. Sans oublier les bégonias, les chrysanthèmes, fuchsia et mufliers. Elle peut atteindre quelques arbustes comme les cassissiers, groseilliers, pruniers et les conifères.

Carte d'identité

Il existe différents champignons à l'origine de la rouille. Ces champignons de la grande famille des Basidiomycètes sont souvent spécifiques à chaque plante hôte. Par exemple *Puccinia allii* ou *porri* sur l'ail ou le poireau ; *Phragmidium mucronatum* sur le rosier...

Mode de vie

Le champignon se développe entre le printemps et l'automne. Les spores libérées au printemps pénètrent dans l'épiderme des feuilles par temps pluvieux ou atmosphère humide (serre). L'absence d'aération (lieu confiné, feuillage dense, végétaux serrés) favorise son développement. Lorsque les conditions du milieu sont moins favorables au champignon (air frais, sécheresse), la maladie disparaît d'elle-même. Les rouilles hivernent alors sous forme de spores ou de mycélium sur les feuilles mortes.

Comment stopper la rouille ?

- Le principal moyen de lutte est le ramassage et le brûlage des feuilles atteintes.
- Arrosez au pied des plantes mais pas sur le feuillage ce qui favoriserait le développement du champignon.
- Pulvérisez une à deux fois un produit à base de cuivre comme la bouillie bordelaise ou oxychlorure dès que les premières pustules orangées apparaissent.
- Le purin de prêle, riche en silice, permet de renforcer les tissus des végétaux et de lutter contre les maladies cryptogamiques.
- Choisissez si possible des légumes ou plantes de variétés résistantes à la rouille.
- Ne pas repiquer une plante sensible au même endroit : choisir un emplacement bien aéré.

Confectionner un purin de prêle

Faire bouillir 500 g de prêles sèches dans 5 litres d'eau de pluie pendant 1 heure. Laisser infuser 1 nuit puis pulvériser dilué à 20 %. Cette décoction est préventive contre de nombreuses maladies cryptogamiques.

Comment créer un jardin sauvage pour la faune ?



5 règles simples suffisent pour faire de votre jardin un havre de paix pour la nature !

1. Mettez un collier à clochette à votre chat

L'instinct naturel de chasse des chats peut mettre en danger les oiseaux du jardin. En mettant un collier à clochette à votre chat, les oiseaux seront plus facilement avertis de sa présence.

2. Plantez, plantez, plantez !

Voici une bonne règle : plus vous plantez, meilleure c'est pour la vie sauvage ! Faites pousser des fleurs au potager, le long des murs, dans les jardinières, les massifs...

3. Bannissez les produits chimiques

Pour maintenir un jardin sain, n'utilisez plus de produits phytosanitaires : désherbants, pesticides, insecticides...

4. Recyclez l'eau de pluie

Installez une citerne et un récupérateur d'eau à la gouttière pour récolter l'eau de pluie : en période de sécheresse, vous pourrez ainsi arroser vos plantations sans utiliser l'eau du robinet.

5. Laissez pousser votre haie

La période principale de nidification des oiseaux du jardin se situe entre début mars et fin août. Il est donc interdit de couper les arbres ou les haies durant cette période afin de ne pas perturber les nichées.

Les conifères procurent des sites de nidification pour le merle noir, le rougegorge familier, le verdier d'Europe, le roitelet huppé et même des oiseaux plus grands comme l'épervier d'Europe et les corvidés...



MÉSANGE CHARBONNIÈRE

Voici une espèce très commune dans les parcs et jardins de France.

D'où vient mon nom ?

La dénomination latine *Parus major* signifie littéralement "grande mésange". La mésange charbonnière appartient à la famille des Paridés. Le terme "mésange" est un nom vernaculaire ambigu en français : il regroupe en effet 6 genres différents : *Cyanistes*, *Lophophanes*, *Periparus*, *Poecile* et *Aegithalos*. Il existe 26 espèces de mésanges du genre *Parus*.

Comment me reconnaître ?

Longueur : 14 cm. Poids : 16 à 21 g. Parties inférieures jaunes, avec bande noire centrale partant du menton jusqu'à l'abdomen. Bande noire plus large chez le mâle (cravate). Dos verdâtre. Ailes bleu grisâtre avec une barre alaire blanche. Queue bleu-gris avec rectrices externes blanches. Tête noir luisant avec joues blanches.

Quelle est ma nourriture ?

Essentiellement insectes, araignées et chenilles au printemps et en été, puis graines (tournesol), baies et fruits en hiver. La charbonnière vient plus volontiers au sol que les autres mésanges.

Chant

La charbonnière zinzuline : le chant comporte 2, 3 voire 4 syllabes. « Ti-Tû, Ti-Tû, Ti-Tû, Ti-Tû » ou variante « Ti-Ti-Tû, Ti-Ti-Tû, Ti-Ti-Tû ».

Où me trouver ?

Elle est présente partout en Europe, en Afrique du Nord et dans la majeure partie de l'Asie dans les forêts mixtes de feuillus, bosquets, jardins, haies, parcs, vergers, souvent près de l'homme.

Comment se déroule la reproduction ?

La formation des couples a lieu en hiver dès le mois de janvier. La mésange charbonnière effectue deux couvées de 5 à 12 œufs par an (avril-mai puis juin-juillet). Le nid est construit dans le trou d'un arbre, d'un mur ou dans un nichoir. Les œufs sont couvés par la femelle 13 ou 14 jours. Les petits restent au nid entre 16 et 21 jours après l'éclosion.

Longévité

2 à 3 ans dans la nature, maximum connu 15 ans.

Suis-je un oiseau protégé ?

La mésange charbonnière est intégralement protégée.



Jardin écologique © A. Delporte



Le réseau des coordinateurs Refuges LPO

ASSOCIATIONS LOCALES RÉGIONALES

LPO Alsace (67-68)

Laurent WAEFFLER
Tél. : 03 88 22 07 35

LPO Aquitaine (24-33-40-47-64)

Jean-Pierre VIRY
Tél. : 05 56 34 87 73
Romain RAPHAEL-LEYGUES
Tél. : 05 53 41 25 28

LPO Auvergne (03-15-43-63)

Stéphanie BESSE (Auvergne)
Tél. : 04 73 36 39 79
Patricia GODE (Allier - 03)
Tél. : 04 70 05 36 70
Evelyne REGNIES (Cantal - 15)
Tél. : 04 71 46 13 90
Maurice MAURIN (Haute-Loire - 43)
Tél. : 04 71 03 40 84
René AURIER (Puy de Dôme - 63)
Tél. : 06 76 35 39 71

LPO Champagne-Ardenne (08-10-51-52)

Jérémy ZWALD
Tél. : 03 26 72 54 47

LPO Franche-Comté (25-70-39-90) Contacter le siège social

Tél. : 03 81 50 43 10

LPO Haute-Normandie (27-76)

Agnès GREGE
Tél. : 02 35 03 08 26

LPO PACA

Contactez le siège social
au 04 94 12 79 52
pour connaître votre
coordinateur local

ASSOCIATIONS LOCALES DÉPARTEMENTALES

LPO Anjou (49)

Anne BREMBERG
Tél. : 02 41 86 73 88

LPO Aude (11)

Thierry RUTKOWSKI
Tél. : 04 68 69 83 93

LPO Ardèche (07)

Joëlle Antoine
Tél. : 04 75 30 35 75

LPO Aveyron (12-48)

Nicolas BIDRON
Tél. : 05 65 42 94 48

LPO Corrèze (19)

Maurice BESLOU
Tél. : 05 55 27 05 17

LPO Côte d'or (21)

Tél. : 03 80 56 27 02

LPO Drôme (26)

Michèle BAILEY
Tél. : 04 75 92 41 93

LPO Haute-Savoie (74)

Anne DEJEAN
Tél. : 04 50 27 17 74

LPO Hérault

Valérien TABARD
04 67 78 76 24

LPO Ile-et-Vilaine (35)

(LPO 35)
Tél. : 02 99 27 21 13

LPO Isère (38)

Daniel WINTER
Tél. : 06 21 95 15 54

LPO Loire (42)

Virginie FRANCOIS
Tél. : 04 77 41 46 90

LPO Loire-Atlantique (44)

François BOURDET
Tél. : 02 40 55 40 24

LPO Meurthe-et-Moselle

Françoise GAUTIER
Tél. : 06 26 94 97 99

LPO Moselle (57)

Anne-Marie GELMETTI
Tél. : 03 82 58 53 94

LPO Pas de Calais (62)

Jacky DRUVENT
Tél. : 03 21 64 35 89

LPO Rhône (69)

Cyrille FREY
Tél. : 04 72 77 19 85

LPO Sarthe (72)

Elodie PEREZ
Tél. : 02 43 85 96 65

LPO Savoie (73)

Anne DEJEAN
Tél. : 04 69 96 95 85

LPO Tarn (81)

Evelyne HABER
Tél. : 05 63 40 60 01

LPO Touraine (37)

Jean-Michel FEUILLET
Tél. : 02 47 51 81 84

LPO Vendée (85)

Amandine BRUGNEAUX
Tél. : 02 51 46 21 91

LPO Vienne (86)

Hélène BROUCKE
Tél. : 05 49 88 55 22

LPO Yonne (89)

Alain MARTAUD
Tél. : 03 86 43 72 40

GROUPES

LPO Aisne (02)

Simone CONRAD
Tél. : 06 72 43 61 32

LPO Charente-Maritime (17)

Tél. : 05 46 50 92 21

LPO Cher (18)

Dominique NOPPE
02 48 65 85 44

LPO Loir-et-Cher (41)

Jean-François NEAU
Tél. : 02 54 42 30 42

LPO Loiret (45)

Patrick DUHAMEL
Tél. : 02 38 86 97 93

LPO Meuse (55)

Dominique LANDRAGIN
Tél. : 06 83 29 25 47

LPO Morbihan (56)

Roger GUEGANO
Tél. : 02 97 65 89 56

LPO Nord (59)

Yann GODEAU
Tél. : 06 69 19 69 51

LPO Oise (60)

Christophe CADE
Tél. : 06 03 53 54 11

ANTENNES

LPO Brenne (36)

Tony WILLIAMS
Tél. : 02 54 28 11 04

Station LPO Ile Grande (22)

Gilles BENTZ
Tél. : 02 96 91 91 40

LPO Ile-de-France

Olivier PAIKINE
Tél. : 01 53 58 58 38
Rodolphe LELASSEUX (91)
Tél. : 02 43 92 93 16

LPO Grands Causses

Raphaël NEOUZE
Tél. : 05 65 62 61 40

**Proposez
vos articles,
faites-nous part
de votre actualité :
refuges@lpo.fr**

"Refuges LPO est un agrément accordé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) à tout propriétaire qui s'engage à agir en faveur de la nature de proximité. Le premier Refuge LPO fut créé en 1924. Depuis, le réseau s'est considérablement agrandi grâce aux nombreux bénévoles passionnés par les jardins naturels. De 2 500 Refuges en 1998, le réseau en compte 13500 aujourd'hui, ce qui représente une superficie d'environ 21300 hectares ! Pour aller plus loin dans votre démarche, la LPO vous donne rendez-vous en ligne sur Mon Espace LPO (<http://monespace.lpo.fr>) où vous trouverez de multiples informations, actualités, forum, et bien plus encore !".

La publication de ce bulletin de liaison a bénéficié du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et de ERDF



Bulletin édité par la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** réservé aux propriétaires de Refuges LPO
LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • Site internet : www.lpo.fr • Mail : lpo@lpo.fr

Directeur de la publication : Allain Bougrain Dubourg
Rédaction : Nicolas Macaire - LPO - Ont contribué à ce numéro : Stéphanie Berens, Roxane Burnel © photos : RSPB B. Hall
Illustrations : F. Desbordes Graphisme / Mise en page : Antoine Barreau, Fabien Ratelet - Service Editions LPO © 2012 - ED1210014FR
ISSN 2105-7397 - Trimestriel - Dépôt légal Novembre 2012
Impression : Imprimé avec des encres végétales sur Cyclus Print. Imprimerie Lagarde - 17 Breuillet - Imprim' Vert. Tous droits réservés.

